



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 12/04/2016

Reçue en préfecture le 12/04/2016

ID : 033-200027068-20160407-2016_04_070-DE

SÉANCE DU 7 AVRIL 2016

2016-04-070 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 1 avril 2016

L'an deux mille seize le sept avril à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Alain MAROIS , Conseiller délégué, Jean Louis D'ANGLADE , Jean-Luc DARQUEST , David RESENDÉ , Odile BONHOMME-TIBY , Michel FOULHOUX , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel MILLAIRE , Nouredine BOUACHERA , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Francine TREBUCHAIRE Conseillère communautaire suppléante, Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Fabienne KRIER, Sylvie BOISSEL, Francis PEJEAN, Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU, Claire BLONDEL, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Corinne VENAYRE pouvoir à Philippe BUISSON, Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Sophie BLANCHETON pouvoir à Gérard MUSSOT, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Philippe HEFTRE pouvoir à Jérôme COSNARD, Michèle LACOSTE pouvoir à Alain MAROIS, Michel VACHER pouvoir à Michel MILLAIRE, Catherine BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

Madame Isabelle HARDY a été nommée secrétaire de séance

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES**CRÉATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR L'IMPRESSION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION**

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président en charge des marchés publics et des affaires juridiques,

Vu la réglementation des marchés publics,

Vu la volonté de La Cali et des communes membres du territoire de s'engager dans la mutualisation de leurs achats afin d'en réduire les coûts, dans le sens d'un intérêt budgétaire partagé,

Considérant que les groupements de commandes entre collectivités territoriales et établissements publics sont autorisés,

La Cali a pris l'initiative de proposer à ses communes membres et aux établissements du territoire la constitution d'un groupement de commandes relatif à l'impression de supports de communication,

Après diagnostic des besoins, les communes de Libourne et de Coutras, ont fait part de leur accord pour constituer ce groupement avec La Cali.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 29 mars 2016,

Vu la consultation des membres de la Commission marchés publics et affaires juridiques en date du 30 mars 2016,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité (55** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adhérer au groupement de commandes ,
- d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes relatif à l'impression de supports de communication désignant La Cali coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger au comité de coordination et de suivi du groupement.

Ces membres sont les suivants :

- Monsieur Gérard HENRY
- Madame Monique JULIEN

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libourmais





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 12/04/2016

Reçu en préfecture le 12/04/2016

ID : 033-200027068-20160407-2016_04_071-DE

SÉANCE DU 7 AVRIL 2016

2016-04-071 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 1 avril 2016

L'an deux mille seize le sept avril à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Alain MAROIS , Conseiller délégué, Jean Louis D'ANGLADE , Jean-Luc DARQUEST , David RESENDÉ , Odile BONHOMME-TIBY , Michel FOULHOUX , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel MILLAIRE , Nouredine BOUACHERA , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Francine TREBUCHAIRE Conseillère communautaire suppléante, Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Fabienne KRIER, Sylvie BOISSEL, Francis PEJEAN, Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU, Claire BLONDEL, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Corinne VENAYRE pouvoir à Philippe BUISSON, Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Sophie BLANCHETON pouvoir à Gérard MUSSOT, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Philippe HEFTRE pouvoir à Jérôme COSNARD, Michèle LACOSTE pouvoir à Alain MAROIS, Michel VACHER pouvoir à Michel MILLAIRE, Catherine BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

Madame Isabelle HARDY a été nommée secrétaire de séance

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES**DISSOLUTION DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE TÉLÉPHONIE MOBILE**

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président, en charge des marchés publics et des affaires juridiques,

Vu la réglementation des marchés publics,

Vu la convention constitutive du groupement de commandes relative à la fourniture de services de téléphonie mobile en date du 23 novembre 2012,

Considérant le souhait des membres du groupement de mutualiser dans une même consultation les prestations relatives à la télécommunication (téléphonies filaire, mobile et accès Internet) et de créer un groupement de commandes à cet effet afin d'en réduire les coûts,

Considérant que, conformément à l'article 4 de la convention constitutive, la dissolution de ce groupement de commandes doit être décidée par la majorité absolue des adhérents,

Vu l'avis du comité de coordination du groupement de commandes relatif à la fourniture de services de téléphonie mobile en date du 4 février 2016,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 29 mars 2016,

Vu la consultation des membres de la commission « marchés publics et affaires juridiques » en date du 30 mars 2016,

Après en avoir délibéré,

Et à **l'unanimité** (55 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise la dissolution du groupement de commandes relatif à la fourniture de services de téléphonie mobile à compter du 30 novembre 2016.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

